

Programme de formation Référent Prévention - Salarié Compétent

Programme Référent Prévention - Salarié Compétent version 1

Pré-requis, durée

- Tout salarié ayant en charge la prévention dans l'entreprise ou la collectivité territoriale (conformément à la loi 2011-867 du 20 juillet 2011)
- 3 journées soit 21 heures
- Inter ou Intra

Méthodes pédagogiques

- Alternance entre une présentation sur vidéo projecteur et exercices pratiques des participants
- Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités des entreprises
- Chaque participant recevra un support pédagogique complet sur clé USB
- Etudes de cas,
- Travail en sous-groupe
- Formation dispensée en français

Objectif

À la fin de la formation, le participant sera capable de :

- Appréhender l'ensemble des enjeux de la prévention
- Se positionner en tant que salarié désigné compétent
- Mesurer l'efficacité des actions menées en matière de prévention

Contenu

- Comprendre la démarche d'évaluation des Référents Prévention.
- Comprendre la démarche d'élaboration et de planification des actions de prévention et suivre la mise en œuvre de ces actions
- Les enjeux de la prévention
- Etre capable de mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels(EVRP) et de réaliser le document unique
- Le management de la sécurité au sein de l'organisation générale de l'entreprise
- Connaître la réglementation en vigueur ainsi que les acteurs internes et externes de l'entreprise et/ou des collectivités territoriales
- Connaître les conséquences des accidents du travail (coûts directs et indirects)
- Connaître la modélisation d'un AT, des RPS et de la maladie professionnelle.
- Echanges autour des pratiques et expériences
- Savoir proposer, expliciter et mettre en place des mesures de prévention dans le respect des principes généraux de prévention (PGP)

Intervenant

Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Validation

Délivrance d'une attestation de formation